

Vos questions / nos réponses

cannabis

Par [Profil supprimé](#) Postée le 18/02/2011 15:10

mon fils etait déjà d'un naturel taciturne, j'ai divorcé il avait 13 ans, les problemes ont commencé mais pas déjà la drogue, c'est venu petit a petit, je sais qu'il a commencé avec le fils de la nouvelle femme de mon ex mari; il a nié longtemps; mon medecin banalise cet usage et comme j'avais confiance en lui, j'ai pensé que peut etre je m'en faisais pour pas grand chose....grosse erreur!

l'ete dernier, mon fils a retrouvé un de ses copains pendu, un gros choc mais il a accepté d'en parler mais pas de se faire aider psychologiquement

depuis quelques temps je le trouvais mieux, beaucoup moins renfermé sur lui même et puis voilà que le lycée m'appelle pour venir le chercher car il avait de la resine de cannabis sur lui...mon fils refuse de dire sa consommation, j'ignore où il en est, je ne sais que faire...

il est en lycée forestier et veut etre garde forestier, c'est une vocation et là je crains le pire, il passe en conseil de discipline le mercredi 23 et le directeur du lycée ne m'a laissée aucun espoir: renvoi definitif plus que probable

j'ajoute que mon fils est cependant tres bon eleve et a de bonnes appreciations de la part de ses professeurs;si les resultats avaient été en chute libre, je me serais probablement doutée de quelque chose

je sais qu'il serait preferable que je telephone a un conseiller mais dans l'immediat je doute d'arriver a etre coherente...

Mise en ligne le 24/02/2011

Bonjour,

Fumer du cannabis n'est pas forcément révélateur d'une certaine forme de souffrance. Quand c'est le cas, s'interroger sur les causes de cette consommation peut aider à appréhender une situation dans son ensemble.

Dans la situation présente, il serait probablement hasardeux de considérer que la consommation de votre fils s'appuie nécessairement sur un mal-être plus ou moins profond.

Il se dégage par ailleurs de votre missive une inquiétude palpable. Pour faire face à ces difficultés que vous ressentez, des professionnels sont à même de vous soutenir dans des services spécialisés, vous trouverez plus bas un lien vers un service de votre région.

De plus, comme vous l'aviez justement pressenti, n'hésitez pas, si vous le souhaitez, à contacter l'un de nos écouteurs au 0800.23.13.13, de 8h à 2h, 7 jrs/7 appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe.

Cordialement.
